L'ALLIANCE INTERNATIONALE DES EMPLOYÉS DE SCÈNE, DE THÉÂTRE, TECHNICIENS DE L'IMAGE, ARTISTES ET MÉTIERS CONNEXES DES ÉTATS-UNIS, SES TERRITOIRES ET DU CANADA

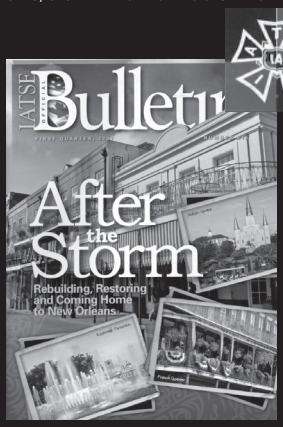


# IATSE OFFICIEL Bulletin

PREMIER TRIMESTRE 2007 VOLUME 12 NUMÉRO 1

SOMMAIRE

1 **Lettre du président** Thomas C. Short

2 **Message du secrétaire trésorier général** James B. Wood

Nouvelles de la section locale 514, Montréal, Québec

3 Compte rendu **Affaires canadiennes** Louisianne, 12 au 16 février 2007

4 Croissance phénoménale du plan de retraite canadien de l'IATSE

CONTACT QUÉBEC
BULLETIN DE LIAISON DES SECTIONS LOCALES DU QUÉBEC
56 / MONTRÉAL
262 / MONTRÉAL
514 / MONTRÉAL
523 / QUÉBEC
667 / MONTRÉAL
863 / MONTRÉAL

DIRECTION
Robert Charbonneau

ÉDITIQUE
Chantal Gaudreault

IMPRESSION
Copies de la capitale

Publié à Québec quatre fois par année.

## LETTRE DU PRÉSIDENT
### THOMAS C. SHORT

# Pur et simple, pirater c'est voler

Le piratage des films est un phénomène que les politiciens et nous-mêmes ne peuvent ignorer. Nous en sommes victimes avec nos confrères et consœurs et avec plus d'un million de personnes qui gagnent durement leur vie.

Cette année l'industrie du cinéma va perdre six milliards de dollars à cause du piratage ! Six milliards volés dans les poches de travailleurs qui se surpassent chaque jour pour recréer des histoires au grand écran. La majorité de ces travailleurs qui sont affectés par le piratage ne sont pas des acteurs ou des producteurs célèbres – ces derniers ne constituant qu'un faible pourcentage de la main d'œuvre au cinéma. Ceux qui sont le plus touchés sont ceux qui travaillent à l'arrière scène : c'est nous tous.

Qu'est-ce que le piratage ? Très simplement, le piratage c'est du vol. Quiconque vend, achète, copie ou distribue sans permission du matériel protégé par le droit d'auteur est un voleur. Télécharger un film sans le payer c'est la même chose que voler un DVD sur les tablettes d'un magasin. Rendre des films disponibles sur Internet pour qu'ils puissent être téléchargés, vendre des DVD piratés sur la rue, ou refilmer (à l'aide d'une caméra vidéo) et redistribuer des films, des spectacles ou des performances sans en détenir les droits ; voilà autant de formes de piratage. Le téléchargement de films et de musique sans la permission des détenteurs des droits d'auteur est un problème international grandissant et nous devons agir. Saviez-vous que les films copiés au Canada à l'aide de caméras vidéo représentaient 50% de l'approvisionnement mondial ? Et le Canada n'est pas seul. Les États-Unis ont commencé à combattre cette pratique et 38 États ont adopté des législations qui criminalisent la copie au moyen d'une caméra vidéo.

Que pouvons-nous faire ? Premièrement nous devons nous éduquer nous-mêmes et éduquer nos familles et nos amis. Nous devons arrêter de fermer les yeux quand nous sommes témoins de piratage. Nous devons prendre conscience du piratage, en reconnaître les victimes et informer nos proches à propos de cette réalité. La société devrait punir tout autant le piratage que le vol de banque.

suite à la page 4 > > >

## AVIS OFFICIEL

**Le bureau général de l'IATSE tiendra sa réunion régulière du milieu de l'été au Sheraton St. Louis City Center (400 South 14th Street, St. Louis, Missouri 63103) à partir de 10h le lundi 23 juillet jusqu'au vendredi, 27 juillet 2007 inclusivement. Tous les sujets soumis à l'attention du conseil doivent être acheminés au bureau général au plus tard quinze jours avant les réunions.**

**Les représentants des sections locales qui désirent assister à ces réunions doivent faire leurs réservations en appelant directement au Sheraton St. Louis City Center (314 231-5007 ou 888 627-8096). Le tarif de chambre d'invités pour l'IATSE est de 149$ US plus les taxes applicables pour les chambres en occupation simple ou double. Pour obtenir ce tarif privilégié vous devez identifier votre affiliation à l'IATSE.**

**Vous pouvez effectuer vos réservations directement sur le site internet de l'IATSE (www.iatse-intl.org).**

**La date limite pour réserver est fixée au 1 juillet 2007.**

# L'évolution continue

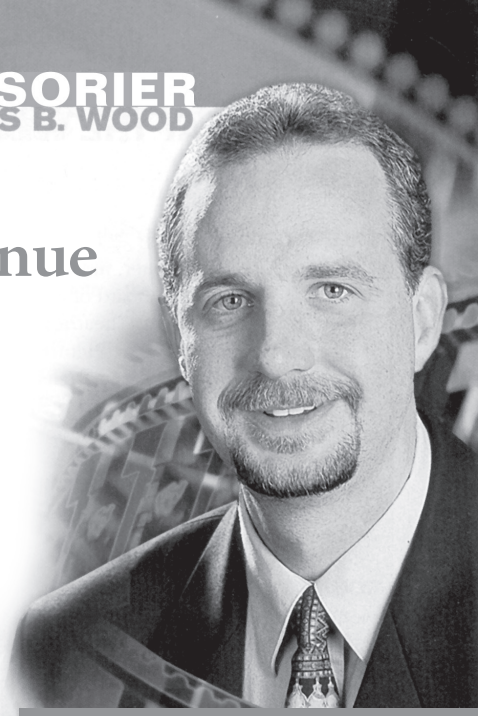

Quatre fois par année, chaque membre reçoit sa copie du Bulletin officiel. Par vos commentaires, nous savons que vous appréciez la présentation graphique, l'utilisation intensive de la couleur de même que le contenu plus élaboré. L'évolution vers une présentation de type «magazine» a été bien reçue et vous avez jusqu'à maintenant approuvé tout ces changements qui font que cette publication est de plus en plus intéressante et pertinente.

Les origines du Bulletin officiel remontent à la 22ème convention internationale tenue à Chicago, en 1915. Lors de cette convention les délégués avaient approuvé une recommandation de Charles C.Shay, alors président international, pour démarrer la publication d'une revue mensuelle «présentant des sujets d'intérêt pour le mouvement des travailleurs en général et principalement des nouvelles de notre propre organisation internationale».

Aujourd'hui, cette revue qu'on appelle le plus souvent le Bulletin, est une publication trimestrielle qui permet à l'Internationale de communiquer avec les sections locales et chez chacun des membres. Elle offre non seulement de l'information spécifique sur les diverses occupations des membres, mais elle permet aussi d'évaluer la très grande diversité de notre membership et le large éventail des métiers pratiqués.

Au fil des ans nous sommes demeurés à l'écoute de nos lecteurs. Nous avons aussi développé un certain nombre de nouvelles sections et d'autres ont vu leur contenu augmenter. Avec ce numéro, l'évolution continue et nous introduisons une nouvelle section entièrement consacrée aux photographies de nos membres dans leur millieu de travail.

Par le passé, nous avons souvent publié ces photos dans la section « On The Road » du Bulletin, mais nous voulions offrir la possibilité aux membres de toutes les spécialités de partager des photos avec leurs confrères et consœurs. Bien que les portraits de groupes soient intéressants nous voulons aussi encourager nos membres à nous fournir des photos en pleine action au travail.

Pour l'instant, la nouvelle section s'appelle « Crew Shots » (Portraits d'équipe), mais comme c'est une section du Bulletin qui vous est entièrement consacrée, nous vous invitons à faire vos suggestions. Si nous choisissons votre proposition, vous en obtiendrez le crédit et nous publierons votre nom (et votre photo bien sûr) dans le numéro où ces changements apparaîtront.

L'équipe du Bulletin officiel, dont je fais partie, est toujours à l'affût de nouvelles idées pour améliorer la pertinence et la qualité de notre publication. Nous croyons que les membres de cette Alliance le méritent bien. Nous vous encourageons donc à prendre le temps de soumettre des suggestions et des idées pour le contenu des numéros à venir. Cette publication a toujours visé la satisfaction des membres et nous devons continuer dans cette voie.

**DOCUMENTS POUR 2007**

Les sections locales qui ont rencontré leurs obligations financières envers l'Internationale et qui ont soumis leurs rapports trimestriels ont déjà reçu leurs documents et les cartes de membres pour l'année 2007 en novembre de l'année dernière.

Si votre section locale n'a toujours pas reçu les documents pour l'année 2007 vous êtes avisés qu'à cette date avancée le rapport du quatrième trimestre 2006 et tous les timbres pour l'année 2006 et pour le premier trimestre 2007 doivent être payés avant que les documents de l'année 2007 vous soient envoyés.

**LES CHÈQUES PERSONNELS**

Afin de ne pas retarder la procédure d'admission des membres, nous rappelons aux sections locales que tous les frais d'admission et tous les paiements de per capita qui sont dus à l'Internationale doivent être faits à l'ordre de l'IATSE et tirés d'un compte de banque de la section locale.

L'Internationale n'accepte pas de chèques personnels soumis par ceux qui appliquent pour devenir membre et si nous en recevons, ils sont retournés à la section locale, ce qui retarde la procédure.

## Nouvelles de la section locale 514, Montréal, Québec

Suite à la médiation de Gilles Charland, médiateur nommé par la Ministre de la Culture et des Communications, une entente de principe a été paraphée par les représentants de l'AIEST (IATSE) et l'AQTIS. Voici les faits saillants de cette entente du 24 février 2007, qui a été par la suite entérinée massivement par plus de 600 membres de l'AQTIS réunis en assemblée le 2 mars 2007.

*Suite à la demande de l'AQTIS, la Ministre de la Culture et des Communications a mandaté un comité de travail afin de créer à court terme un climat propice à rassurer les producteurs américains sur le climat des relations de travail et de trouver des solutions durables et à long terme :*

*Le débat juridique en cours risquant d'être long, de créer un climat d'incertitude dans l'industrie cinématographique et télévisuelle au Québec et d'amener l'annulation ou le désistement de production étrangère au Québec.*

*Les parties se sont rencontrées et ont convenu d'une entente particulière dans le but de mettre fin à leurs litiges et de régler leurs mésententes.*

*Sans admission de part et d'autre, les parties conviennent que les productions américaines suivantes seront tournées sous la juridiction de AIEST (IATSE) :*

- *Benjamin Button*
- *Dead race 3000*
- *Elegy (s'il y a une entente de distribution au moment de l'ouverture du bureau de production)*
- *Mummy III*
- *Pink Panther*
- *Whiteout (Mc Murdo)*

*Sans admission de part et d'autre, les productions suivantes seront tournées sous la juridiction de l'AQTIS :*

- *Elegy (s'il n'y a pas une entente de distribution au moment de l'ouverture du bureau de production)*
- *Dead Zone*

*Les parties prennent acte du mandat du comité de travail mis sur pied par la Ministre : rechercher des solutions à long terme pouvant inclure les modifications législatives requises et ce, dans un délai de six (6) mois :*

*Les parties conviennent de suspendre toutes procédures et ne pas en entreprendre de nouvelles pour la durée des travaux du comité :*

*Les parties conviennent de poursuivre leurs discussions dans les prochaines semaines dans le cadre des travaux du comité de travail mis sur pied par la Ministre et de tenter de régler rapidement tout litige pouvant survenir durant cette période :*

*L'APFTQ a pris connaissance de la présente entente et accepte de suspendre les procédures judiciaires qu'elle a entreprises à l'encontre de AQTIS et de AIEST et qui pourraient remettre en cause la présente entente.*

**Source : www.aqtis.qc.ca et www.iatse514.com**

Les vice-présidents internationaux Mimi Wolch et Damian Petti, le délégué au CTC Donald Ramsden, le directeur des affaires canadiennes John Lewis, l'assistant du président Sean McGuire, la représentante internationale Christine Greenlaw et le conseiller juridique canadien Bernard Fishbein ont présenté ce rapport sur les derniers développements au Canada depuis la rencontre de l'été 2006 à Calgary.

La section locale 56 continue de réagir au recul imposé par la Cour suprême dans son jugement de la Place des Arts, il y a quelques années déjà. Un premier contrat de travail a été conclu à la salle Jean Grimaldi, l'un des théâtres que la section locale a syndiqué pour augmenter et diversifier ses lieux de travail suite au jugement cité précédemment.

L'Internationale a aidé la section locale 63 (mixte-Winnipeg) afin qu'elle obtienne l'accréditation des employés coiffeurs et maquilleurs du Manitoba Theatre Company où la section locale représente déjà les techniciens de scène depuis des années. La convention collective a donc été renégociée pour inclure ces nouveaux employés. Le représentant international Barny Haines a également prêté assistance à la section locale pour négocier une première entente de travail visant l'atelier de construction de décors du Royal Winnipeg Ballet.

Après des mois de négociations et de médiation difficiles, la section locale 212 (scène-Calgary) a conclu une entente de travail avec Alberta Theatre Projects. Des augmentations substantielles vont aider les travailleurs à suivre le rythme soutenu de l'économie albertaine.

La section locale 262 (opérateurs – Montréal) continue ses démarches de syndicalisation et elle vient d'obtenir des accréditations pour les projectionnistes du Cinéma Brossard, un Cineplex de seize salles, et pour les préposés à l'accueil du cinéma Cavendish. L'internationale va assister la section locale pour négocier une première entente collective.

Les années de croissance soutenues de la production cinématographique ont fini par venir à bout des capacités administratives de la section locale 295 (mixte-Régina). Le représentant international Barny Haines a été mandaté pour étudier la situation et prêter main forte à la section locale. Un comptable à plein temps a été engagé par la suite et la section locale a effectué les paiements conjoints dans les plans de retraites des sections locales affiliées. La section a aussi rejoint le plan de retraite canadien et ses états financiers sont en voie d'être vérifiés et complétés. Le représentant Haines va également aider la section locale pour faire avancer les négociations avec Casino regina qui sont au point mort depuis un certain temps.

>> Ruth Leggett, Sean McGuire, Damian Petti, John Lewis, Mimi Wolch, Christine Greenlaw, Donald Ramsden et Bernard Fishbein.

Tout en surmontant des relations tendues avec la haute administration du Centre national des arts, la section locale 471 (mixte-Ottawa) a réussi à s'entendre pour signer une nouvelle convention collective. Cette nouvelle entente est d'autant plus significative qu'elle apporte non seulement des améliorations substantielles aux conditions de travail mais qu'elle inclue aussi la juridiction des employés habilleurs, maquilleurs et coiffeurs qui avaient auparavant rejont la section locale 471.

Le Chrysler Theatre, qui est un employeur important pour les membres de la section locale 580 (mixte-Windsor), a été acheté par le collège St-Clair. De ce fait les employés ont cessé d'être couverts par la loi des relations de travail pour passer sous l'emprise de la loi des négociations collectives des collèges, ce qui a mis fin à la fois au contrat de travail et au droit de négocier de la section locale. Toutefois la section locale a pu négocier une entente d'une durée d'un an qui assure les services au théâtre tout en protégeant sa juridiction.

Le président international a mandaté le vice-président Dan DiTolla, l'assistant du président Sean McGuire et la représentante spéciale Ruth Leggett pour qu'ils apportent leur soutien à la section locale 680 (mixte-Halifax) afin de cibler et ensuite de syndiquer des salles de spectacle dans cette juridiction. Une demande d'accréditation a récemment été déposée pour le Metro Centre, une salle de 10,000 places, qui accueille la plupart des spectacles rock qui visitent la région. Des discussions à propos d'une entente sont présentement en cours.

La section locale 822 (Habilleurs, coiffeurs et maquilleurs – Toronto) continue sa campagne de syndicalisation intensive. Dans un cas en particulier, les membres de la section locale étaient en tournée avec le Ballet national depuis des années avec des contrats rose, mais il n'y avait jamais eu d'entente collective de travail. La situation devenait d'autant plus préoccupante que la compagnie s'apprêtait à déménager dans ses nouveaux locaux, au Four Seasons Opera Centre. Toutefois, plusieurs membres satisfaits de leurs arrangements personnels avec la troupe étaient opposés à l'idée de signer des cartes de membre. Une fois qu'il fut établi clairement qu'on ne pourrait s'appuyer sur le contrat rose car les membres n'étaient plus en tournée, l'appui à une démarche d'accréditation s'est manifesté et une demande d'accréditation a été déposée au bureau des relations de travail à Ottawa. Malheureusement, plusieurs membres avaient planifié des vacances où n'avaient tout simplement pas l'intention d'assister au vote de représentation, ce qui mettait en danger l'issue de la démarche. À la onzième heure, une entente volontaire de reconnaissance d'accréditation a été négociée avec l'aide du conseiller juridique canadien Bernard Fishbein. Les négociations vont débuter bientôt et elles seront prises en charge par l'Internationale.

La section locale 828 (Artistes scéniques – Ontario) continue avec succès sa campagne de syndicalisation et elle a obtenu une reconnaissance d'accréditation volontaire du Canadian Opera Company. Elle y négocie présentement une première entente collective de travail.

La section locale 849 (techniciens du cinéma – Halifax) profite de l'une des années les plus occupées de son histoire et elle est aussi en train de renaître au Nouveau Brunswick où le travail était plutôt rare. La section locale y a conclu une entente avec une nouvelle production et elle a non seulement admise des nouveaux membres mais elle a aussi accueilli à nouveau des anciens membres qui ont accepter de verser leurs arrérages à la section locale et à l'Internationale à condition que leur statut de membre remonte à une certaine date antérieure.

MOT DU PRÉSIDENT, SUITE > > >

Ensuite, nous devons demander à nos politiciens de militer en faveur de meilleures législations pour protéger la propriété intellectuelle. Comme nous sommes responsables de l'élection et la réélection des politiciens, nous pouvons exiger des lois plus sévères pour nous protéger. Nous devons interpeller nos juristes et leur demander ce qu'ils font pour régler le problème. Après tout, l'industrie du cinéma est une partie importante de l'économie : elle crée 1,3 millions d'emplois, elle verse 30,24 milliards en salaires et paie 10 milliards en impôt chaque année. Lorsque l'industrie du cinéma est florissante nous en profitons tous, il est alors inacceptable de perdre chaque année 6 milliards en raison du piratage. Avez-vous observé les réactions de nos politiciens quand Wal-Mart et les pétrolières crient au secours ? Pourquoi notre industrie mériterait-elle moins d'attention ? Pensez-y et agissez !

---

AFFAIRES CANADIENNES, SUITE > > >

En continuité avec son rôle de leader là où elle représente les travailleurs, l'Internationale a pris part au comité national de direction du CHRC (Cultural Human Resources Council) qui a entrepris de passer en revue, à l'échelle nationale, les activités de formation dans l'industrie du cinéma au Canada. L'assistant du président Sean McGuire participe aussi à une autre étude du CHRC qui a pour but de décrire les tâches pour tous les types d'emplois dans les théâtres.

Le Conseil du travail du Canada a célébré son cinquantième anniversaire et un gala a été présenté dans le grand hall du musée canadien de la civilisation à Ottawa. L'IATSE était représentée à l'événement par le secrétaire trésorier général James B.Wood, l'assistant du président Sean McGuire, le représentant international Sylvain Bisaillon, le secrétaire du district 11 Cheryl Batulis et des représentants des sections locales 56 et 514 de même que de la section locale 667 (opérateurs de caméras de l'est du Canada).

Le directeur Lewis a aussi présenté au bureau général un bref compte-rendu concernant la grève de l'ACTRA qui a cours au Canada et il a résumé les démarches effectuées pour tenter d'en arriver à une entente. Malheureusement, cette grève affecte durement le travail des membres au Canada.

Le président international a félicité les représentants canadiens pour les progrès accomplis par les sections locales au Canada.

## CROISSANCE PHÉNOMÉNALE DU PLAN DE RETRAITE CANADIEN DE L'IATSE

**Le directeur des affaires canadiennes John Lewis et le confrère Frank Haddad de la section locale 891 ont témoigné de la croissance phénoménale du plan de retraite canadien de l'IATSE. En 2006 seulement, le total des actifs du plan de retraite canadien est passé de 7M$ à plus de 27M$ et le nombre de participants a dépassé le cap des 5000 membres répartis dans plus de 20 sections locales.**

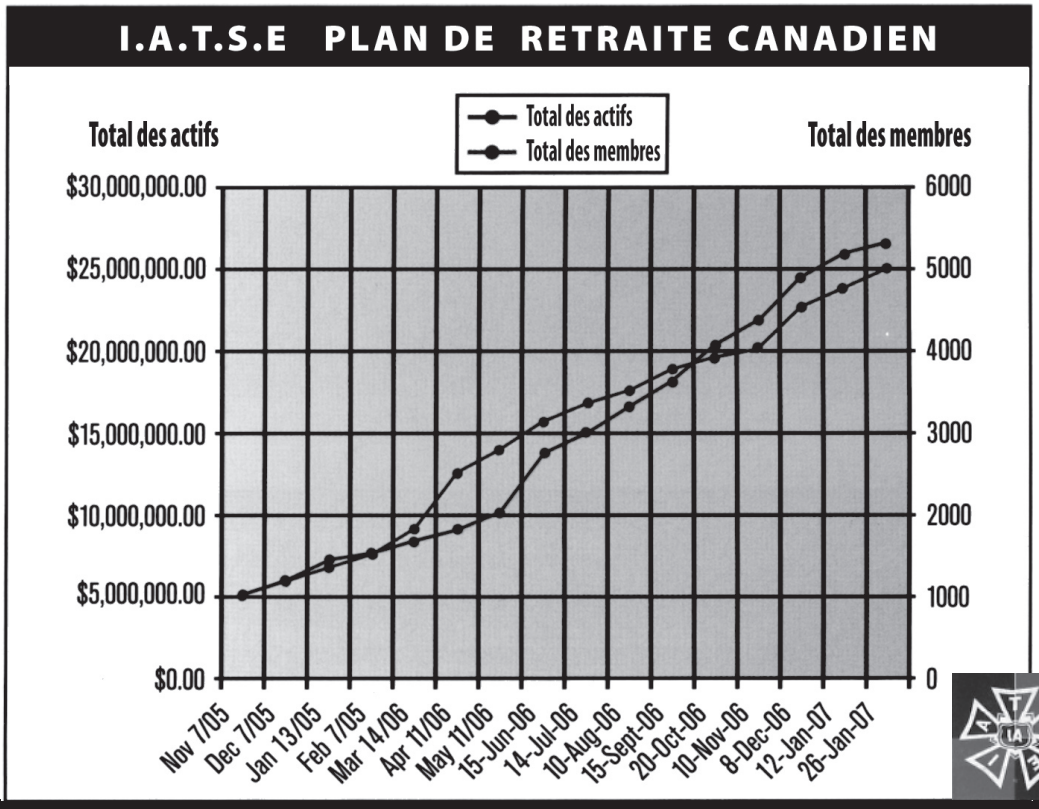


**BUREAU GÉNÉRAL**

THOMAS C. SHORT
Président international

JAMES B. WOOD
Secrétaire trésorier général
1430 Broadway 20th Floor
New York, NY 10018
Tél. : 212 730-1770
TWX : 443 062 Fax : 212 921-7699

> > Bureau Canadien
JOHN M. LEWIS
Directeur des affaires canadiennes
22, St-Joseph Street
Toronto, ONT, M4Y 1J9
Tél. : 416 362-3569
Fax : 416 362-3483

> > Secrétaire du 11e district
CHERYL BATULIS
54 Baycroft Lane, Aurora
Ontario, L4G 4R2
Tél. : 905 726-8668
Fax : 905 713-1496
iatsedistrict11@sympatico.ca

> > Représentant international
SYLVAIN BISAILLON
3414, avenue du Parc, bureau 320
Montréal, QC, H2X 2H5
Tél. : 514 849-5334
Fax : 514 849-5960
aiestlocal@qc.aira.com

**COMMENT REJOINDRE LES SECTIONS LOCALES DU QUÉBEC**

> > Section locale 56 Montréal
NATALIE GOYER
(cmichaud@videotron.ca)
Secrétaire archiviste
3414, avenue du Parc, bureau 320
Montréal, QC, H2X 2H5
Tél. : 514 844-7233
Fax : 514 844-5846

> > Section locale 262 Montréal
GILLES CÔTÉ
Secrétaire archiviste
3173, rue St-Jacques, Bureau E
Montréal, QC, H4C 1G7
Tél. : 514 937-6855
Fax : 514 846-0165

>> Section locale 514 Montréal
CLAUDE RAINVILLE
705 rue Bourget, bureau 201
Montréal, QC, H4C 2M6
Tél. : 514-937-7668
Fax : 514-937-3592

>> Section locale 667 Montréal
CHRISTIAN LEMAY
705 rue Bourget, bureau 201
Montréal, QC, H4C 2M6
Tél. : 514-937-3667
Fax : 514-937-3592

> > Section locale 523 Québec
ROBERT MASSON
2700, rue Jean-Perrin
Bureau 490
Québec, QC, G2C 1S9
Tél. : 418-847-6335

> > Section locale 863 Montréal
MAUD BERGERON
7457, rue de Lanaudière
Montréal, QC, H2E 1Y5
Tél. : 514 944-2673

**POUR REJOINDRE L'ÉDITEUR**
ROBERT CHARBONNEAU
142, rue des Madelinots
Québec, QC, G2M 1P8
bobcharbonneau@videotron.ca